

## Introduction générale

Bonjour à tous !

Cette petite introduction a pour but d'exposer les raisons pour lesquelles je me suis lancé dans la rédaction d'une synthèse des diverses grammaires syriaques que j'ai consultées durant les quatre années passées.

Il s'agit d'abord pour moi de faire un premier bilan personnel. J'ai commencé l'étude du syriaque en auto-didacte (été 2009). Et j'ai ensuite ponctué chaque année d'études par une Université d'été (par sessions de 45 heures, de 2010 à 2012). J'espère donc avoir maintenant le recul suffisant pour pouvoir commencer à partager à d'autres, même imparfaitement, ce que j'ai moi-même déjà appris de cette si belle langue.

Mon projet est de le faire avec une touche personnelle, d'où le volet inductif de ma grammaire, en me mettant à la place de quelqu'un qui débiterait l'étude du syriaque, sans arrière-plan aucun dans quelque langue sémitique que ce soit. Par conséquent, je ferai en sorte d'être aussi simple et explicite que possible dans les explications données, quitte (dans la partie déductive de la grammaire) à alourdir quelque peu mon propos ou à le répéter sous diverses formes.

La liste (non exhaustive) des livres de grammaire syriaque consultés se trouve dans la section **Références**. J'essaierai de prendre à chaque fois, et ce pour chaque section de ma grammaire, ce qui me semble (subjectivement) le plus pertinent chez tel ou tel auteur. En général, je concluerai chaque section de ma grammaire avec un tableau récapitulatif reprenant la liste des auteurs associés aux paragraphes (§) et/ou pages (p.) où l'on trouvera les éléments étudiés dans la-dite section.



Voici maintenant les principes que je vais suivre tout au long de ma double grammaire syriaque (inductive & déductive).

Cette grammaire est pensée comme une introduction. Dans un premier temps, et afin d'éviter au plus grand nombre le souci d'apprendre un nouvel alphabet (avec ses divers scripts associés) en plus de le lire de droite à gauche, j'ai pris le parti de rédiger cette grammaire en utilisation en priorité une méthode de *translittération bivoque*, c'est-à-dire faisant correspondre à chaque consonne (et voyelle) syriaque un équivalent latin (**a**, **b**, etc.). En d'autres termes, il ne s'agit pas d'un simple rendu phonétique : à partir de tout exemple translittéré que je donnerai, on peut reconstruire *exactement* le texte syriaque original sans perte d'information. Voici par exemple le tout début de l'évangile syriaque de Jean translittéré en caractères latins selon ma méthode :

**brishyth ŷthawhy hwà meltà**  
A-l'origine était la Meltha/Parole

Je préciserai bien sûr comment on prononce ce texte translittéré, sachant que la translittération est d'abord conçue pour être aussi proche que possible de la

prononciation. Une difficulté particulière provient du fait que j'ai procédé à une translittération à partir d'un texte syriaque vocalisé en syro-occidental (exemple : **brishy<sup>h</sup>th**) avec ces cinq voyelles que j'ai ensuite parfois corrigé "à la main" en syro-oriental qui comporte sept voyelles (où **brishy<sup>h</sup>th** devient **brashy<sup>h</sup>th**). Je n'ai pas systématisé cette procédure de redialectisation. Car on verra assez vite que là n'est pas forcément l'essentiel. Du reste, les auteurs consultés divergent parfois entre eux quant à la manière de vocaliser, etc. Après tout, une grammaire n'est-elle pas d'abord une construction théorique de ce qu'est le fonctionnement interne d'une langue ? Il y a donc (presque) autant de théories que de grammairiens ...



Je ne donnerai que des *éléments* de la grammaire syriaque. Pour plus de détails sur des points précis, les lecteurs seront invités à consulter les livres dont je donne les références ainsi que les tableaux récapitulatifs à la fin de chaque section. Afin de faciliter cette transition, d'une part vers les livres de grammaire, et d'autre part (pour ceux qui tenteront l'aventure) vers les vieux manuscrits syriaques, je doublerai la plupart des tableaux grammaticaux ainsi que les textes à analyser et traduire écrits en translittéré par leurs équivalents en syriaque. J'utiliserai pour cela l'écriture syriaque *estrangela*, (i) tout d'abord pour des raisons esthétiques (je trouve pour ma part que la police de caractères *estrangela edessa* est tout simplement magnifique), (ii) ensuite parce que c'est de ce script que sont dérivés les deux autres (*jacobite* et *nestorien*) et que, par expérience, le passage du premier aux deux autres se fait sans peine, (iii) enfin parce que le lecteur se familiarisera ainsi progressivement et sans effort à cet alphabet, ce qui facilitera ensuite la transition vers les textes classiques (grammaires, dictionnaires et manuscrits).

Pour ce qui est des tableaux et citations en *estrangela*, j'ai pris le parti de ne pas les vocaliser, d'autant plus pour ce qui est des formes qui se dérivent à partir de règles précises. C'est ainsi que procèdent certains grammairiens, par exemple Thackston (*estrangela* non vocalisé). Je ne vocaliserai donc que les translittérations correspondantes, à fin de contrôle. Dans un texte sémitique, les consonnes portent de fait plus d'information (lexicale et grammaticale) que dans un texte (par exemple) français. Certes, pour certains mots, le jeu associé de voyelles n'est pas toujours évident à deviner, même si l'application de quelques règles de phonétiques (en particulier ce qui a trait aux syllabes) permet souvent d'y arriver. Cette non-vocalisation des textes écrits en *estrangela* permet cependant de faire travailler la mémoire, et s'avère à l'usage beaucoup plus simple qu'on ne le pense.

A chaque étape, je donnerai la règle générale sans nécessairement la compléter par tous les cas particuliers. Par expérience, la succession (voire la litanie) de tous les cas particuliers d'une règle précise, avant même que d'avoir vu des "vrais" textes, devient vite fastidieuse ... et prompte à être aussitôt oubliée ! Je prends donc le parti de simplifier au départ l'exposition de la langue syriaque (énoncés de règles simples) pour mieux ensuite les compléter avec des singularités, particularités, exceptions, etc., à l'occasion de l'analyse grammaticale de textes bibliques.



Je concluerai en élargissant maintenant mon propos. En effet, les premiers grammairiens sémites à organiser la grammaire de leur langue furent les arabes (dès la fin du 8<sup>ème</sup> siècle de notre ère). Ces grammaires arabes sont fondées sur la notion de racine trilitère, ensemble de trois consonnes de base (exemple : **k**, **t** et **b** exprimant la notion *écrire*) dont sont issus après vocalisation et autres processus plus complexes l'ensemble des mots dérivés autour du sens de cette racine (en arabe : **kataba** = *écrire*, **kitaab** = *livre*, **kaatib** = *écrivain*, **maktaba** = *bibliothèque*, etc.). Il se trouve que nombres de grammairiens occidentaux ont calqué leurs grammaires de l'hébreu, de l'araméen du syriaque, etc., sur le modèle de ces grammaires arabes.

A l'inverse, d'autres grammairiens (je pense en particulier à Bar Zobi, 12<sup>ème</sup> siècle, mais aussi à A. Mingana, 19<sup>ème</sup> siècle ou G. Bohas analysant le texte de Bar Zobi) ont pris le parti d'exposer la langue syriaque pour ce qu'elle est en elle-même, et non en lui plaquant des concepts importés de l'arabe. Voici ce qu'écrit A. Mingana à ce sujet dans son avant-propos (p.III) :

*L'Arabe et l'Hébreu ... ne sauraient, en principe, servir de base pour l'explication des difficultés de la langue Syriaque, et les grammairiens de nos jours qui ont voulu calquer cette dernière sur l'Arabe et l'Hébreu, n'ont pas servi la cause de la philologie; une langue doit d'abord s'expliquer par elle-même.*

On pourra par exemple se demander (avec Bohas) si on a vraiment besoin du concept de racine trilitère pour décrire le syriaque ... Certes, si le concept de racine permet d'unifier quelque peu les grammaires des diverses langues sémitiques, il peut aussi devenir la base d'une tentation à l'universalisme, avec le danger d'une théorisation trop grande et d'une abstractisation qui éloignerait trop des contraintes spécifiques à une langue donnée. Mais à l'inverse, vouloir trop se focaliser sur une langue *telle qu'elle est*, et donc ne pas la placer (via des concepts communs) dans le champ des autres langues de la même famille sémitique, me semble réducteur. J'essairai donc de mentionner ici ou là les différentes approches possibles pour tel point de grammaire en syriaque (universalisme *versus* particularisme).

Par conséquent également, et pour élargir notre culture dans le champ sémitique à partir de la porte d'entrée que fournit le syriaque, chaque section grammaticale (syriaque) sera autant que possible doublée par un premier supplément élargissant les éléments abordés aux autres dialectes araméens ainsi qu'à l'hébreu (langue sœur très proche). Suivra, le cas échéant, un deuxième supplément élargissant encore plus, cette fois aux autres langues sémitiques, principalement l'akkadien et l'arabe, en fournissant quelques éléments permettant d'enrichir l'étude du syriaque en resituant cette magnifique langue, au bilan relativement simple, dans un environnement linguistique plus complexe encore.

Bon apprentissage !

Jean-Marie